



Association de Défense des Riverains du
Bd Fayol
Madame TYR Elisabeth
37 bis rue des Perrières
42 700 FIRMINY

A l'attention de Messieurs Paul Bertrand
et Daniel Cartier, Co-Présidents

Cabinet du Maire et des Elus
sd/Dos.secrétaire/service/courrier maire/A

Affaire suivie par :
Secret Maire ☎ 04 77 40 50 54

Firminy, le 9 avril 2018

Messieurs les Présidents,

Vous trouverez ci-joint copie du courrier que j'ai adressé à Monsieur Georges Ziegler, Président du Conseil départemental de la Loire, afin de l'alerter sur la nécessité d'avancer vite dans le projet de création d'une déviation du boulevard Fayol, ainsi que sa réponse.

Pour en avoir rediscuté avec le président du Département de la Loire, je vous confirme sa volonté d'avancer sur ce dossier. J'en ai reparlé aussi avec le directeur général adjoint chargé notamment de la voirie. Concernant le calendrier, le Département ne peut pas s'engager par écrit car ils attendent les résultats de l'étude de faisabilité concernant les mesures à prendre au niveau des aléas miniers sur le parcours prévu. Les résultats sont attendus pour automne-fin 2018. Entre temps, les études d'impact seront lancées en septembre, il est nécessaire d'intégrer les résultats de l'analyse de faisabilité à l'étude d'impact.

Vous assurant de mon soutien dans ce dossier, je vous en souhaite bonne réception.

Je vous prie de croire, Messieurs les Présidents, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement.

Le Maire,

Marc PETIT
Conseiller Départemental



Monsieur Georges ZIEGLER
Président
Conseil Départemental de la Loire
2 rue Charles de Gaulle
42022 SAINT-ETIENNE Cedex 1

Cabinet du Maire et des Elus
sd/Dos.secrétaire/service/courrier maire/Z

Firminy, le 23 février 2018

Affaire suivie par :
Secret Maire ☎ 04 77 40 50 54
Fax 04 77 40 50 61

Monsieur le Président,

Depuis des décennies, les riverains attendent avec impatience la création de la déviation du Boulevard Fayol, combat qui fut porté déjà à l'époque par mon père. Tout le monde reconnaît qu'un trafic quotidien de plus de 12 000 véhicules par jour dont de nombreux poids lourds à proximité d'école, d'habitations, de structures sportives et associatives n'est pas acceptable, d'autant plus qu'une bonne partie de ce flux est un trafic interdépartemental donc des véhicules allant vite dans une zone très urbaine. Les riverains du boulevard Fayol subissent depuis trop longtemps des nuisances sonores, une pollution et des problèmes de sécurité qui sont devenus insupportables.

Lors de la réunion du 7 avril 2017, le Président du Département de la Loire, Bernard Bonne, le Président du Département de la Haute Loire, Jean-Pierre Marcon, le représentant du Président de la région Auvergne Rhône Alpes Dino Cinieri, les maires de Firminy et du Chambon Feugerolles, moi-même et Jean-François Barnier, ont décidé que « le Département de la Loire et la Région Auvergne Rhône Alpes lancent et financent les études juridiques et techniques d'une nouvelle voirie urbaine dans la vallée de l'Echapre » (voir ci-joint) , cette décision fut unanime.

La création d'un boulevard urbain dans la vallée de l'Echapre permettant un contournement du boulevard Fayol (RD 500) constitue donc un projet incontournable et très attendu. Il devient ainsi urgent de faire avancer rapidement ce dossier.

Depuis le 7 avril 2017, nous avons le sentiment que le dossier évolue peu. Je sais que les études du PPRM ont été réalisées et confirment la possibilité de réaliser ce projet. Vous souhaitez être sûr aussi des procédures réglementaires à engager et travaillez dans ce sens avec l'Etat. Je vous demande donc de me faire parvenir dès que possible les actions en cours (études en matière environnementale...) et le calendrier retenu. Nous ne pouvons plus attendre.

Persuadé de l'intérêt que vous porterez à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Amicalement,

Le Maire,


Marc PETIT
Conseiller Départemental

Loire
LE DÉPARTEMENT
Le Président

REÇU LE
/ 3 AVR. 2018
Mairie de FIRMINY

COURRIER SIGNALÉ

	A	I
Maire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1er Adjointe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cabinet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DGS	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Ressources	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DST	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
DSPS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comm. Ev. D.P.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MRIFE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

MONSIEUR MARC PETIT
MAIRE
MAIRIE
PLACE DU BREUIL
CS 10040
42702 FIRMINY CEDEX

COPIE

Saint-Etienne, le 27 MAR. 2018

Nos Réf. :FB/NB
CRA18-02045
Tél. : 04 77 34 44 10

Monsieur le Maire,

Par courrier du 23 février dernier, vous attirez mon attention sur les nuisances occasionnées par les flux de véhicules circulant sur la RD 500 dans Firminy et rappelez la nécessité de réaliser une déviation de la route départementale afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Comme j'ai pu l'indiquer récemment à l'Association de Défense des Riverains du Boulevard Fayol, je souhaite tout d'abord confirmer les engagements qui ont été pris avec l'ensemble des partenaires à l'issue de la réunion du 7 avril 2017.

Après l'analyse juridique qui a permis de vérifier la compatibilité d'une nouvelle voirie dans le vallon de l'Echapre avec le Plan de Prévention des Risques Miniers, les études de faisabilité techniques débiteront ainsi prochainement. Elles auront pour objectif de préciser les contraintes de conception liées notamment aux risques géotechniques, éléments d'analyse nécessaires pour définir un programme complet d'opération et les suites à donner.

J'ai bien sûr noté votre impatience de voir aboutir toutes ces démarches. Vous comprendrez cependant qu'un tel projet nécessite d'appréhender l'ensemble des aspects administratif, technique et financier en vue de pouvoir bâtir et partager un calendrier cohérent et réaliste avec les différents acteurs concernés.

Tels sont les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance sur ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bonne cordialement,

Georges ZIEGLER

**DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE**

Hôtel du Département
2 rue Charles de Gaulle
42022 Saint-Étienne cedex 1
Tél. : 04 77 48 42 42